

# Educateur de jeunes enfants

Diplôme d'État de niveau 6 – RNCP 37679

Mise à jour le  
13/04/2026

## OBJECTIFS DE LA FORMATION



### ÊTRE CAPABLE DE

- Instaurer une relation et un accompagnement du jeune enfant en coopération avec la famille et dans son environnement.
- Elaborer et mettre en œuvre le projet social, éducatif et pédagogique en direction du jeune enfant, en coopération avec sa famille.
- Concevoir et conduire de l'action éducative au sein d'une équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle.
- Elaborer de l'action éducative en lien avec les cadres institutionnels et les partenaires.
- Contribuer à la compréhension et à l'évolution de domaine éducatif et social de la petite enfance.

## PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION



- Être âgé de moins de 30 ans (sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap)
- Être titulaire du baccalauréat, être titulaire d'un certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau IV.
- Obtenir une promesse d'embauche et sous réserve du nombre de place disponible.
- Satisfaire aux épreuves de sélections (ParcourSup)

## DURÉE DE LA FORMATION



- 36 mois selon le parcours du candidat.

## DISPENSES ET ALLÈGEMENT DE LA FORMATION



- En fonction de certains parcours de formation préalablement suivis, les candidats peuvent bénéficier d'allègements ou dispenses de formation.

## CONTENU DE LA FORMATION THÉORIQUE- 1500 H



- DF1 - 500 H : Accueil et accompagnement du jeune enfant et sa famille.
- DF 2 - 500 H : Action éducative en direction du jeune enfant.



- DF 3 - 250 H : Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle.
- DF 4 - 250 H : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux.

## CONTENU DE LA FORMATION PRATIQUE

- La formation pratique se fait chez l'employeur.
- Ces formations pratiques doivent être représentatives d'expériences diversifiées en termes de publics et de modalités d'intervention.

## MÉTHODES MOBILISÉES

- Cours en présentiel et distanciel
- Travaux dirigés et travaux pratiques.
- Stages de pratiques professionnelles.

## INSCRIPTION ET RENTREE

- Modalités d'admission : Inscription sur ParcoursSup.
- Les épreuves de sélection : une épreuve écrite + une épreuve orale
- Processus d'admission : débute en janvier de l'année N pour une rentrée en septembre de l'année N
- Consulter nos écoles partenaires pour obtenir les dates précises de rentrée.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Validation semestrielle de module de formation en ECTS.
- Evaluation écrites sous forme de contrôle de connaissance ou étude de cas.
- Analyse de documents.
- Mises en situation professionnelles.
- Epreuves blanches.

## POURSUITE D'ÉTUDES

- De poursuivre dans le cadre d'une mobilité horizontale et de dispenses de certification des formations d'ASS, ES, ETS, CESF sous conditions de sélection.
- De poursuivre dans le cadre d'une mobilité verticale et dans le respect des conditions d'accès aux diplômes supérieurs du travail social (CAFDES, DEIS).
- De poursuivre au regard de la validation des acquis, des études supérieures universitaires.

## ACCESSIBILITÉ HANDICAP

- Le CFA accueille et accompagne les personnes en situation de handicap.
- Une référente handicap : Elia CORRAND – Léa TUPINIER (06.77.61.49.52)

## COÛT DE LA FORMATION

- Gratuité pour les apprentis. Les coûts de formation sont pris en charge par les OPCO pour les employeurs du secteur privé. Pour les employeurs des trois fonctions publiques, devis sur demande.

